

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATAPÉDIA**

Amqui, le 10 octobre 2012.

À la séance ordinaire du Conseil de la MRC de La Matapédia tenue le 10 octobre 2012 à compter de 19h30 à la salle du conseil située au 123, rue Desbiens, 4<sup>e</sup> étage à Amqui.

Sont présents :

Mme Marlène Landry (Sainte-Marguerite-Marie)  
Mme Danielle Marcoux (Sayabec)

M. Jean-Paul Bélanger (Saint-Cléophas)	M. Martin Landry (Albertville)
M. Sylvain Harvey (Lac-au-Saumon)	M. Donald Malenfant (Val-Brillant)
M. Mario Côté (Causapscal)	M. Gaston Martin (Sainte-Florence)
M. Réginald Duguay (Saint-Zénon-du-Lac-Humqui)	M. Paul Lepage (Saint-Moïse)
M. Jean-Marc Dumont (Saint-Damase)	M. Nelson Pilote (Saint-Alexandre-des-Lacs)
M. Alain Gauthier (Sainte-Irène)	M. Gaëtan Ruest (Amqui)
M. Georges Guénard (Saint-Vianney)	M. Gilbert Sénéchal (Saint-Noël)

ainsi que (comme 2<sup>e</sup> représentant) :  
M. Jocelyn Caron (Repr. Sayabec)  
Mme Paule Lévesque (Repr. Amqui)

sous la présidence de Mme Chantale Lavoie, préfète.

Absence :  
Mme Sophie Champagne (Saint-Tharcisius)  
M. Steve Lamontagne (Saint-Léon-le-Grand)  
M. Denis Viel (Repr. Causapscal)

Personnes-ressources présentes :  
M. Mario Lavoie, directeur général et secrétaire-trésorier  
M. Joël Tremblay, secrétaire adjoint et agent de développement culturel

## **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **Résolution CM 2012-184 concernant l'ouverture de la séance du 10 octobre 2012**

Le quorum étant constaté, il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à compter de 19h30.

Adoptée.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Résolution CM 2012-185 concernant l'adoption de l'ordre du jour de la séance du 10 octobre 2012**

Sur une proposition de Mme Danielle Marcoux, appuyée M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point "Autres sujets" ouvert :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal – Séance du 12 septembre 2012
4. Période de question de l'assistance
5. Développement économique
  - 5.1. Pacte rural et FSTD – Approbation des aides financières aux projets
  - 5.2. Présentation du projet travailleur de rang
6. Projet de parc éolien régional du Bas-Saint-Laurent
  - 6.1 Représentant de la MRC de La Matapédia au comité régional
  - 6.2 Contribution financière pour la réalisation du mandat
7. Plan de développement durable de la collectivité
8. Communication du service de génie
  - 8.1 Parc régional de Val-d'Irène – Appel d'offres pour la vente de terrains (ajournement)
  - 8.2 Demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour réaliser le Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)
9. Communication du service de culture, greffe et communications
  - 9.1. Politique de gestion contractuelle révisée – adoption
  - 9.2. Règlement déléguant certains pouvoirs à la direction générale et aux directeurs de service en matière de gestion contractuelle – adoption
  - 9.3. Code d'éthique des employés – Avis de motion et présentation
10. Correspondance
11. Période de questions de l'assistance
12. Autres sujets :
  - 12.1 Prochaine rencontre du Conseil – Rencontre de travail (et ajournement) 31 octobre 2012, 19h30
  - 12.2 Avis d'intention de dissolution de la Société d'infrastructures de la Matapédia (SIM)
  - 12.3 Politique familiale municipale et MADA

- 12.4 Programme Premiers répondants
- 12.5 Activité de reconnaissance des Grands matapédiens
- 13. Levée de la séance

Adoptée.

### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2012

#### Résolution CM 2012-186 concernant l'adoption du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2012

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par M. Georges Guénard, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2012.

Adoptée.

### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question n'est adressée par l'assistance.

### 5. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

#### 5.1 Pacte rural et FSTD – Approbation des aides financières aux projets

#### Résolution CM 2012-187 concernant les octrois des aides financières du Pacte rural et du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) volet I de la MRC de La Matapédia

Sur une proposition de M. Martin Landry, appuyée par M. Jean-Marc Dumont, il est résolu :

1. d'approuver les recommandations du comité du Pacte rural et de diversification et de développement pour les aides financières à octroyer pour les projets déposés au Pacte rural et au Fonds de Soutien aux Territoires en Difficulté (FSTD) volet I de la MRC de La Matapédia tel que présentés au tableau ci-dessous;

NUMÉRO PROJET	TITRE DU PROJET	PROMOTEUR	COÛT GLOBAL DU PROJET	MONTANT DEMANDÉ PNR	MONTANT DEMANDÉ FSTD	VOLET FINANCEMENT	RECOMMANDATION COMITÉ ANALYSE	
							PNR	FSTD
PNR-1234	Colloque sur la forêt communautaire	Comité de développement de Saint-Vianney	5 127 \$	3 302 \$		Local	3 302 \$	
PNR-1235 et FSTD-1212	Réaménagement et amélioration des infrastructures sportives	Municipalité de Val-Brillant	29 886 \$	10 000 \$	1 164 \$	Local	10 000 \$	1 164 \$
PNR-1236	Site internet de la municipalité d'Alberville	Municipalité d'Alberville	2 700 \$	2 000 \$		Local	2 000 \$	
PNR-1237 et FSTD-1213	Travailleur de rang	CLD de La Matapédia	195 300 \$	20 000 \$	25 000 \$	Régional	20 000 \$	25 000 \$
PNR-1238	Achat d'un portable pour le journal communautaire	Municipalité de Saint-Noël	1 910 \$	778 \$		Local	778 \$	
* PNR-1239 et FSTD-1214	La modernisation pour la survie du cinéma en région *	Coopérative de solidarité socioculturelle de La Matapédia	<b>109 000 \$</b>	20 000 \$	25 000 \$	Régional	10 000 \$	10 000 \$
*PNR-1240	Grandes retrouvailles scolaires 2013 de St-Cléophas *	Fabrique de Saint-Cléophas	<b>115 114 \$</b>	10 000 \$		Local	10 000 \$	
PNR-1241 et FSTD-1215	Mise à niveau des installations sportives	Municipalité de Saint-Alexandre-des-Lacs	37 153 \$	10 000 \$	13 000 \$	Local	10 000 \$	13 000 \$
	<b>Total</b>		<b>496 190 \$</b>	<b>76 080 \$</b>	<b>64 164 \$</b>		<b>66 080 \$</b>	<b>49 164 \$</b>

\*PNR-1239 et FSTD-1214 Montant admissible **56 750 \$**

**L: 14 164 \$**  
**R: 35 000 \$**

\*PNR-1240 Montant admissible **52 929 \$**

2. D'autoriser le préfet et le directeur général à signer, pour et au nom de la MRC de La Matapédia, les protocoles d'entente avec chacun des promoteurs des projets et à effectuer le versement des aides financières en respect des conditions de la politique d'investissement et du protocole d'entente.

Adoptée.

#### 5.2 Présentation du projet travailleur de rang

Messieurs Gérard Lavoie, Stéphane Pineault et Alexis D'Août-Tremblay présentent au Conseil le projet de travailleur de rang qui vise à soutenir les travailleurs agricoles du territoire de la MRC de La Matapédia. Ce projet pourrait être réalisé sur un horizon de 3 ans, afin de donner tout le temps nécessaire à une ressource pour se faire connaître, s'approprier les enjeux et les problématiques du milieu tout en favorisant l'émergence de nombreuses réalisations. Les promoteurs ont évalué que le projet

dans son ensemble nécessite des investissements de 200 000\$. Pour le moment, le comité, formé du CLD, du MAPAQ, du CSSS et de l'UPA locale, a obtenu des engagements financiers de l'ordre de 105 500\$, soit plus de la moitié du financement requis. Pour respecter nos engagements financiers avec nos partenaires, nous devons amasser une mise de fonds du milieu de 40 000\$. Les promoteurs souhaitent que la MRC de La Matapédia, par son budget annuel, soutienne financièrement ce projet pour La Matapédia pour un montant de 15 000\$, soit 5 000\$ par année sur une période de trois ans.

## **Résolution CM-2012-188      concernant un soutien financier au projet de travailleur de rang**

Sur une proposition de Mme Danielle Marcoux, appuyée par M. Paul Lepage, il est résolu d'examiner lors de l'étude du budget 2013 la possibilité de soutenir financièrement le projet de travailleur de rang.

Adoptée.

## **6.      PROJET DE PARC ÉOLIEN RÉGIONAL DU BAS-SAINT-LAURENT**

### **6.1    Représentant de la MRC de La Matapédia au comité régional**

#### **Résolution CM-2012-189      concernant un représentant de la MRC de La Matapédia au comité régional pour le projet de parc éolien régional du Bas-Saint-Laurent**

Sur une proposition de M. Jean-Paul Bélanger, appuyée par M. Gilbert Sénéchal, il est résolu de nommer M. Mario Lavoie au comité régional pour l'élaboration du plan d'affaire pour le projet éolien régional du Bas-Saint-Laurent.

Le mandat de ce comité consiste à :

- Procéder à l'embauche d'un chargé de projet et approuver son plan de travail
- Définir la démarche, les critères de sélection et procéder à la sélection du ou des partenaires privés
- Assurer la liaison avec les partenaires du projet
- Approuver le plan d'affaires pour approbation par les partenaires.

La composition du comité est la suivante :

- 1 représentant de chacune des 8 MRC
- 1 représentant de la nation Malécites de Viger
- 1 représentant de la CRÉ
- Chargé de projet.

Adoptée.

### **6.2    Contribution financière pour la réalisation du mandat**

#### **Résolution CM-2012-190      concernant une contribution financière de la MRC de La Matapédia pour la réalisation du mandat du comité régional pour la première année - Projet de parc éolien régional du Bas-Saint-Laurent**

Sur une proposition de M. Gaëtan Ruest, appuyée par M. Alain Gauthier, il est résolu que la MRC de La Matapédia accepte de contribuer pour une somme de 10 000 \$, au budget pro-forma de 100 000 \$, présenté par la CRÉ du Bas-Saint-Laurent, pour la première année de la réalisation du mandat du comité régional, principalement l'élaboration du plan d'affaires relatif au projet de parc éolien régional du Bas-Saint-Laurent.

Adoptée.

## **7.      PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ**

Un diagnostic biophysique et socio-économique du territoire de la MRC de La Matapédia a été réalisé au cours de l'été. Ces documents sont en ligne sur le site Internet de la MRC. Les grandes lignes de ces recherches ont été présentées au colloque sur les perspectives d'avenir du 22 septembre dernier.

Le colloque sur les perspectives d'avenir Statu quo ou modèle de ruralité s'est tenu le 22 septembre dernier à la salle communautaire d'Amqui et a attiré près de 140 personnes. L'objectif premier du colloque était de susciter une mobilisation du milieu matapédien en regard des nombreux défis que pose le développement socioéconomique de La Matapédia. Cinq conférences ont été présentées par Mme Aurélie Sierra et MM Bernard Vachon, Bruno Jean et Bertin Denis. Les présentations des conférenciers, le projet de diagnostic socioéconomique et biophysique du territoire ainsi que le sondage sur les valeurs de la collectivité matapédienne sont en ligne sur le site Internet de la MRC de La Matapédia. Dans l'après-midi, des ateliers ont permis aux participants de s'exprimer sur quatre thèmes, à savoir l'économie, la société, l'environnement et la politique. Le rapport est en préparation et sera présenté au Conseil de la MRC en novembre.

La MRC a procédé à l'octroi d'un contrat avec un expert-conseil en planification, à savoir M. Roger Joannette. Son mandat premier consiste à valider l'adaptabilité du concept de parc naturel régional français et d'autres concepts similaires au contexte matapédien. Ce mandat est pratiquement complété et sera présenté sous peu au comité technique ainsi qu'à la commission d'aménagement pour recommandation au Conseil de la MRC en fin d'année. Son second mandat consiste à établir une vision et des vocations du territoire. Chacune de ses étapes sera soumise à la consultation.

Le coordonnateur du PDDC termine l'élaboration du plan de travail pour l'ensemble du processus de réalisation du PDDC. Un plan de communication sera rattaché à ce plan de travail et sera présenté lors d'une prochaine séance du Conseil.

Enfin, le poste dévolu au tourisme était occupé jusqu'à récemment par Mme Normande St-Pierre, propriétaire de l'Auberge Beauséjour. Cette dernière, faute de disponibilité, a remis sa démission le 17 septembre. Un poste est donc à combler au sein de la commission. Un appel de candidature sera lancé sous peu afin de combler ce poste, qui sera entériné lors de la prochaine séance du Conseil.

## **8. COMMUNICATION DU SERVICE DE GÉNIE**

### **8.1 Parc régional de Val-d'Irène – Appel d'offres pour la vente de terrains (ajournement)**

#### **Résolution CM-2012-191      concernant l'appel d'offres pour la vente de terrains au Parc régional de Val-d'Irène**

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu de reporter à la séance d'ajournement du 31 octobre prochain l'adjudication des contrats relatifs à la vente des terrains par soumission au Parc régional de Val-d'Irène.

Adoptée.

### **8.2 Demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour réaliser le Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)**

#### **Résolution CM-2012-192      concernant une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour réaliser le Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)**

Considérant      que le ministère des Transports du Québec (MTQ) lance le Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

Considérant      que le MTQ propose une subvention au démarrage de 50 000 \$ pour que la MRC de La Matapédia amorce la réalisation d'un plan d'intervention en infrastructures routières locales sur son territoire;

Considérant      l'intérêt des municipalités locales à mieux connaître l'état de leur réseau routier et à établir le coût des interventions prioritaires nécessaires pour leur remise en état.

En conséquence, sur une proposition de M. Mario Côté, appuyée par M. Donald Malenfant, il est résolu d'adresser une demande d'aide financière au Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) du ministère des Transports du Québec, d'autoriser M. Mario Lavoie, directeur général à signer le formulaire de demande d'aide financière et de s'engager à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du programme PIIRL.

Adoptée.

## **9. COMMUNICATION DU SERVICE DE CULTURE, GREFFE ET COMMUNICATIONS**

### **9.1 Politique de gestion contractuelle révisée – adoption**

#### **Résolution CM 2012-193      concernant l'adoption de la *Politique de gestion contractuelle et procédures d'achat de biens et services de la MRC de La Matapédia***

Considérant      l'obligation légale pour une MRC d'adopter pour le 1<sup>er</sup> janvier 2011 une politique de gestion contractuelle;

Considérant      qu'une telle politique doit prévoir notamment:

- 1° des mesures visant à assurer que tout soumissionnaire ou l'un de ses représentants n'a pas communiqué ou tenté de communiquer, dans le but de l'influencer, avec un des membres du comité de sélection relativement à la demande de soumissions pour laquelle il a présenté une soumission;
- 2° des mesures favorisant le respect des lois applicables qui visent à lutter contre le truquage des offres;
- 3° des mesures visant à assurer le respect de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme (chapitre T-11.011) et du Code de déontologie des lobbyistes adopté en vertu de cette loi;
- 4° des mesures ayant pour but de prévenir les gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption;
- 5° des mesures ayant pour but de prévenir les situations de conflits d'intérêts;
- 6° des mesures ayant pour but de prévenir toute autre situation susceptible de compromettre l'impartialité et l'objectivité du processus de demandes de soumissions et de la gestion du contrat qui en résulte;
- 7° des mesures visant à encadrer la prise de toute décision ayant pour effet d'autoriser la modification d'un contrat.

Considérant      que la MRC de La Matapédia a adopté une politique de gestion contractuelle à sa séance ordinaire du 8 décembre 2010;

Considérant      que la MRC de La Matapédia a adopté le règlement 08-2008 relatif à une politique d'achat de biens et services de la MRC;

Considérant      qu'il est souhaitable d'adopter un seul document incluant les obligations légales quant à la gestion contractuelle ainsi que les procédures d'achat de la MRC pour faciliter le travail des gestionnaires de la MRC;

Considérant      qu'un projet de *Politique de gestion contractuelle et procédures d'achat de biens et de services de la MRC de La Matapédia* a été déposé à la séance ordinaire du Conseil le 12 septembre 2012

# 033

Considérant que pour être opérationnelle, cette politique implique l'adoption d'un règlement abrogeant le règlement 08-2008 et déléguant certains pouvoirs à la direction générale et aux directeurs de service en matière de gestion contractuelle;

Considérant qu'un avis de motion a été donné à cet effet à la séance du 12 septembre 2012.

En conséquence, sur une proposition de Mme Marlène Landry, appuyée par Mme Danielle Marcoux, il est résolu que soit adopté le *document Politique de gestion contractuelle et procédures d'achat de biens et de service de la MRC* tel que présenté.

Adoptée.

## **9.2 Règlement déléguant certains pouvoirs à la direction générale en matière de gestion contractuelle – adoption**

### **Résolution CM 2012-194 concernant l'adoption du règlement no 2012-09 déléguant certains pouvoirs aux directeurs de service et à la direction générale de la MRC de La Matapédia en matière de gestion contractuelle**

Considérant que la MRC de La Matapédia est régie par le *Code municipal du Québec* en matière d'adjudication de contrat et de gestion contractuelle;

Considérant que la MRC de La Matapédia s'est dotée d'une politique d'achats et de gestion contractuelle (résolution numéro CM 2012-192);

Considérant que pour rendre opérationnelle la nouvelle politique d'achats et de gestion contractuelle, la MRC doit déléguer certains pouvoirs aux directeurs de service et à la direction générale en matière de gestion contractuelle;

Considérant qu'en vertu de l'article 936.0.1.1 du *Code municipal*, le Conseil peut, par règlement, déléguer à tout fonctionnaire ou employé le pouvoir de former le comité de sélection lors de l'utilisation du système de pondération et d'évaluation des offres dans le cadre d'un appel d'offres.

En conséquence, sur une proposition de Mme Danielle Marcoux, appuyée par M. Sylvain Harvey, il est résolu unanimement que le présent règlement no 2012-09 déléguant certains pouvoirs aux directeurs de service et à la direction générale de la MRC de La Matapédia en matière de gestion contractuelle soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

## **9.3 Code d'éthique des employés – Avis de motion et présentation**

Est présenté le projet de code d'éthique des employés de la MRC de La Matapédia.

### **Avis de motion**

Avis de motion est donné par M. Sylvain Harvey voulant qu'à une séance ultérieure soit adopté le règlement 2012-08 concernant le code d'éthique des employés de la MRC de La Matapédia.

## **10. CORRESPONDANCE**

La correspondance est déposée aux membres du Conseil. On accorde une importance particulière à la suivante :

- 2012-09-17 : Mme Linda Morin, MAMROT, chaufferie à la biomasse

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

Aucune question n'est adressée par l'assistance.

## **12. AUTRES SUJETS :**

### **12.1 Prochaine rencontre du Conseil – Rencontre de travail (et ajournement) 31 octobre 2012, 19h30**

La prochaine rencontre de la MRC (de travail et d'ajournement) se tiendra mercredi le 31 octobre à compter de 19h30 à l'endroit habituel.

### **12.2 Avis d'intention de dissolution de la Société d'infrastructures de la Matapédia (SIM)**

Monsieur Mario Lavoie, directeur général, informe le Conseil que l'une des étapes devant conduire à la dissolution de la SIM est la tenue d'une assemblée générale spéciale, au cours de laquelle cette orientation sera soumise aux membres; les maires des municipalités, le préfet et le directeur général de la MRC sont des membres de la SIM (de même que les administrateurs et directeurs généraux du CLD et de la SADC). La présente est pour aviser les membres du Conseil qu'ils seront prochainement convoqués à l'AGS prévue à la fin octobre 2012.

### **12.3 Politique familiale et MADA**

Monsieur Mario Lavoie informe les municipalités impliquées dans la révision des politiques familiales et la démarche MADA de récupérer les sondages à être acheminés dans leurs bureaux municipaux respectifs.

**12.4 Programme Premiers répondants**

Monsieur Georges Guénard interpelle les municipalités concernées par une rencontre concernant le programme de premier répondant afin de fixer une date. Les maires concernés se rencontreront à la fin de la séance pour déterminer cette date.

**12.5 Activité reconnaissance des Grands matapédiens**

Monsieur Gaëtan Ruest mentionne qu'il serait important de mettre en place une activité de reconnaissance souligner l'implication de certains grands matapédiens. Une proposition sera soumise au Conseil à une séance ultérieure.

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE****Résolution CM 2012-195 concernant la levée de la séance**

Sur une proposition de M. Jean-Paul Bélanger, appuyée par M. Donald Malenfant, il est résolu de lever la séance à 21h10.

Adoptée.

---

Chantale Lavoie, préfète

---

Joël Tremblay, secrétaire adjoint